

# États-Unis, Union européenne et pays de la mer Noire : géopolitique et greniers du monde

par Monsieur Jean-Paul Charvet

*Professeur émérite à l'université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense  
Trans-Formation Consultants*



Alors que le marché du blé figure parmi les plus vieux marchés du monde, cette céréale demeure encore aujourd'hui la plus échangée sur le marché international. Sur les campagnes 2009 / 2010 et 2010 / 2011, 127 à 128 millions de tonnes – 19 % de la production mondiale – ont fait l'objet d'échanges internationaux, soit nettement plus que pour le riz (7 %) et même pour le maïs (11 %). De plus, les échanges internationaux ont, depuis leurs lointaines origines, souvent comporté, au-delà de leur dimension économique, des dimensions géostratégique et géopolitique. Dans l'Antiquité, l'organisation et le contrôle des approvisionnements en blé ont occupé une place majeure dans la vie politique d'Athènes, puis de Rome. Plus près de nous, une attention particulière leur a été portée par les gouvernements de Byzance, puis d'Istanbul, comme par ceux de Venise qui a conservé les bâtiments de ses anciens greniers occupés aujourd'hui par un restaurant de grande renommée.

Face à une demande internationale qui s'est progressivement mondialisée à partir de l'époque des *Grandes découvertes* et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'États aptes à exporter de façon régulière des quantités importantes de blé est demeuré relativement limité, même si leur liste et leurs poids relatifs ont connu des évolutions très sensibles. Or, les concurrences qui opposent aujourd'hui les principaux exportateurs mondiaux sont d'autant plus vives qu'à la compétition économique s'ajoutent souvent des objectifs géostratégiques et géopolitiques. Le fait d'exporter du blé peut en effet être rangé parmi les outils susceptibles d'aider à la constitution ou au renforcement de zones d'influence géopolitique ou de relations privilégiées entre États.

Après avoir présenté les principales étapes et évolutions des échanges internationaux de blé au cours du XX<sup>e</sup> siècle – historique qui révélera des changements considérables – nous analyserons les stratégies commerciales et géopolitiques de trois des grands exportateurs mondiaux actuels : les États-Unis, l'Union européenne et les Pays de la mer Noire, c'est-à-dire la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, étant entendu que ces pays ne correspondent plus à un État unique (l'ex-URSS), mais à une origine géographique commune et des politiques commerciales

extérieures relativement homogènes menées dans le contexte de la Communauté d'États indépendants (CEI) qui a succédé (États baltes en moins) à l'URSS.

## 1. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE BLÉ DEPUIS L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Même si la production mondiale de maïs est désormais plus importante que celle de blé, celui-ci demeure, depuis l'Antiquité, la céréale la plus échangée sur les marchés internationaux. À l'ancienneté et à l'importance de ces échanges correspond toutefois une histoire mouvante dont il convient de rappeler les phases majeures, en les replaçant dans leurs contextes géopolitiques successifs. Sur plus d'un siècle, les évolutions des échanges mondiaux de blé soulignent que les flux d'exportation dépendent moins de « *vocations* » exportatrices liées à des conditions naturelles « *favorables* » à la production de grains – même si celles-ci jouent un rôle – que de politiques mises en place par les États afin de développer production et exportations.

### 1.1. Le marché mondial du blé à la veille de la Première Guerre mondiale

Un ouvrage très complet du géographe René Musset, publié au lendemain de la Première Guerre mondiale<sup>1</sup>, nous fournit une description particulièrement précise de la situation (Tableau 1).

À cette époque, l'Empire russe est, très loin devant les États-Unis, le premier exportateur mondial de blé. Parallèlement, les exportations des pays du Danube aujourd'hui membres de l'Union européenne (Hongrie, Roumanie, Bulgarie) apparaissent significatives. Les ports des rivages du nord et de l'ouest de la mer Noire jouent alors un rôle majeur dans les exportations de blé vers une Europe de l'Ouest où la demande en grains s'accroît rapidement, en relation avec l'essor de la première Révolution industrielle. C'est également à cette époque que plusieurs affaires familiales de courtage et de négoce des grains, implantées dans la vallée du Rhin et / ou à proximité immédiate d'Anvers – qui sont à l'origine de grandes transnationales actuelles du grain – commencent à prendre leur essor, en important en Europe de l'Ouest des blés venus de la mer Noire<sup>2</sup>. Ainsi, à l'origine de Continental – une entreprise qui se classait encore au rang de deuxième négociant mondial en céréales à la fin des années quatre-vingt-dix, avant la cession de ses

1. Musset, 1923.

2. Morgan, 1980.

TABLEAU 1

#### Principaux exportateurs mondiaux de blé à la veille de la Première Guerre mondiale

En millions de tonnes – Exportations nettes, c'est-à-dire importations éventuelles déduites –  
Les chiffres (arrondis) correspondent à des moyennes calculées sur les années 1909 à 1913

	Empire russe	États-Unis	Argentine	Canada	Roumanie*	Indes	Australie	Hongrie*	Bulgarie*	Algérie
Exportations nettes	4,5	2,9	2,6	2,6	1,5	1,4	1,4	1,1	0,3	0,1

\* Pays aujourd'hui membres de l'Union européenne à 27 États-membres

Source : Musset, 1923

activités de négoce à Cargill, actuel leader mondial – se trouve la compagnie de courtage *Fribourg Frères*, installée à Anvers dès 1818, puis à Paris à partir de 1921 sous le nom de Continentale. Durant la guerre de 1870, les Fribourg avaient mis à profit la neutralité belge et fourni en blé aussi bien les Français que les Prussiens<sup>3</sup>. De même, une compagnie fondée à Bâle en 1850 par Léopold Louis-Dreyfus, fils d'un agriculteur alsacien, est à l'origine de Louis Dreyfus Négoce. L'entreprise s'était très vite solidement implantée à Odessa en Ukraine, ainsi qu'à Braila qui était alors le grand port roumain d'exportation de blé, situé immédiatement en amont du delta du Danube. Enfin, à l'origine de Bunge, se trouve une firme fondée en 1818 à Amsterdam, puis transférée à Anvers en 1850. Ernest Bunge avait développé ses activités en Argentine en association avec son beau-frère Jorge Born à partir des années 1880, alors qu'en Europe, l'activité avait été dirigée pendant plusieurs décennies par Alfredo Hirsch, un négociant de la ville de Mannheim située au confluent du Neckar et du Rhin. Toutes ces firmes de la *grande époque* du commerce du blé à Odessa, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> ont récemment retrouvé, de façon directe ou indirecte, une place importante dans les exportations de blé de la mer Noire.

À la veille de la Première Guerre mondiale, les exportations mondiales de blé sont de l'ordre de 18 à 19 Mt et croissent rapidement puisqu'elles ont doublé par rapport aux années 1885 – 1895. L'Algérie exporte alors du blé vers la France métropolitaine. Le Royaume-Uni, lui, s'approvisionne largement dans le cadre géopolitique de l'Empire britannique, notamment en Inde et dans les futurs États membres du Commonwealth comme le Canada ou l'Australie, ainsi que dans les pays où les investissements britanniques sont importants, en particulier dans les voies ferrées, telle l'Argentine. Au total, les vingt-sept pays composant aujourd'hui l'Union européenne (UE – 27) importent en moyenne près de 15 Mt de blé par an (importations brutes), réalisant ainsi plus de 80 % des importations mondiales (Tableau 2).

L'ampleur des importations britanniques (plus de 30 % des importations mondiales) résulte d'une décision politique lourde de conséquences : l'abolition, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des *Corn laws*, c'est-à-dire des

TABLEAU 2  
Principaux importateurs mondiaux de blé  
avant la Première Guerre mondiale

En millions de tonnes – Importations nettes, c'est-à-dire exportations éventuelles déduites  
Moyenne 1909 – 1913

Royaume-Uni *	Allemagne *	Italie *	Autriche *	Belgique *	Suisse	Égypte	Suède *	Danemark *	Espagne *	France *	Pays-Bas *	Afrique australe	Japon
5,9	1,9	1,5	1,4	1,3	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	1,2	0,6	0,2	0,1

\* Pays aujourd'hui membres de l'Union européenne à 27 États-membres

Source : Musset, 1923

droits d'importation sur les grains. Celle-ci a entraîné un essor considérable des herbages à mouton au détriment des champs de blé et elle a surtout provoqué la disparition d'un nombre considérable d'agriculteurs : certains sont partis en Amérique du Nord ou en Australie, mais la majorité d'entre eux a rejoint les usines et les mines de charbon du Royaume-Uni. En revanche, la plupart des autres pays d'Europe occidentale et méridionale protègent alors leurs marchés intérieurs et leurs producteurs par des tarifs douaniers élevés. Mais cela ne les empêche pas d'importer des quantités importantes de blé. Personne ne pense alors que l'Europe de l'Ouest puisse un jour devenir exportatrice nette, ni qu'elle ait une « vocation exportatrice » ou une « mission exportatrice » fondée sur un déterminisme physique reposant sur des conditions naturelles « favorables ». Par contre, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que certains « pays neufs » exportent des parts importantes de leurs productions nationales : plus de 60 % pour l'Argentine, l'Australie et la Roumanie, plus de 40 % pour le Canada et environ 25 % pour la Bulgarie et la Hongrie.

### 1.2. Le marché mondial du blé dans les années trente

Durant l'entre-deux-guerres, le record d'exportations est atteint en 1928, avec 25 Mt de blé transitant par le marché mondial : soit 20 % de la production et un pourcentage comparable au pourcentage actuel. Mais

la crise de 1929 réduit considérablement les échanges puisque ceux-ci retombent sous les 15 Mt en 1935<sup>4</sup>. Fait géopolitique majeur, la révolution russe de 1917 et ses conséquences dramatiques à court et à moyen termes pour les producteurs se sont très vite traduites par l'effacement de la Russie sur le marché mondial du blé. Parallèlement, la crise économique de 1929 touche durement les agriculteurs américains, conduisant le président Roosevelt à mettre en place – dans le cadre global de sa politique du New Deal, destinée à relancer l'économie américaine – le célèbre *Agricultural Adjustment Act* (AAA) de 1933<sup>5</sup>, loi fondatrice de toutes les lois-cadres agricoles qui se sont succédé jusqu'à nos jours aux États-Unis. À cette époque, tous les États interviennent de façon importante pour soutenir leurs producteurs de blé : le Canada et l'Australie créent des *Wheat Boards*, c'est-à-dire des *Offices du blé* ayant le monopole des exportations et l'Argentine met en place une *Junta de Granos* ayant un rôle comparable. En France, le Front populaire crée en 1936 l'*Office national du blé* (ONIB) chargé d'encadrer la production française de blé : il sera transformé en *Office national des céréales* (ONIC) en 1940.

En 1928, les exportations de blé des États-Unis s'élèvent à 4 Mt, soit une progression de plus d'un tiers par rapport à 1913. Mais

3. Morgan, 1980.

4. D'Hérouville, 1953.

5. Devienne & al., 2005.

le Canada s'affirme, et de loin, comme le premier exportateur mondial, avec 11 Mt exportées. Il est suivi par l'Argentine (6 Mt) et l'Australie (3 Mt) <sup>6</sup>. Autrement dit, cette année-là, le Canada et l'Australie, deux grands pays appartenant au Commonwealth, réalisent ensemble plus de 55 % des exportations mondiales de blé et celles-ci sont très largement dirigées vers le Royaume-Uni. Ce flux d'échanges effectués à l'intérieur d'une construction géopolitique d'origine coloniale est, de ce point de vue, très comparable à ceux portant, à la même époque, sur les oléagineux : les principales puissances coloniales européennes s'approvisionnent de façon privilégiée dans leurs empires coloniaux respectifs <sup>7</sup>.

### 1.3. Le grand retournement en faveur des États-Unis

En 1945 – 1946, les importations européennes de blé atteignent 16 Mt et retrouvent leurs niveaux de la veille de la Première Guerre mondiale et des années vingt. Mais la géographie des exportations a très largement évolué en faveur des États-Unis. Même si les exportations canadiennes et argentines restent élevées, ce pays est devenu le premier exportateur mondial, à la faveur des effets dynamisant de l'AAA, puis de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'immédiat après-guerre, il exporte plus de 10 Mt sur un marché mondial évalué alors à 24 Mt et réalise donc plus de 42 % des exportations totales <sup>8</sup>. Cette domination va caractériser toute la seconde moitié du vingtième siècle et même le tout début du vingt-et-unième. Au début des années quatre-vingts, les États-Unis réalisent près de 50 % des exportations mondiales de blé et ceci, malgré le doublement des échanges mondiaux qui a marqué les années soixante-dix.

Le début des années soixante-dix est en effet marqué par l'envolée du commerce de blé et de céréales : entre la fin des années soixante et le début des années quatre-vingts, les exportations mondiales de céréales passent de 100 à 200 Mt et celles de blé de 50 à 100 Mt <sup>9</sup>. Plusieurs facteurs d'ordre économique, mais aussi géopolitique sont avancés pour expliquer cette progression brutale, dont les deux chocs pétroliers de 1973 – 1974 et de 1979, ainsi que la très forte progression des cours du pétrole qui avait solvabilisé une demande

alimentaire latente dans nombre de pays exportateurs d'hydrocarbures. Mais l'explosion au début des années soixante-dix – donc bien avant le premier choc pétrolier – du système monétaire international mis en place en 1944 par les accords de Bretton Woods a joué un rôle bien plus important car elle a fait entrer la planète dans un contexte monétaire nouveau. La rupture de la parité fixe instaurée entre le dollar américain et l'or, puis celle des parités fixes établies entre le dollar et les principales devises ouvrent une période inflationniste et d'argent « facile ». Enfin, en 1972 / 1973, l'entrée aussi massive que soudaine de l'URSS sur le marché des céréales, en tant que premier importateur mondial, entraîne momentanément le quasi-triplement du cours mondial du blé.

Cette décision, qui ne pouvait être que politique compte tenu de l'économie planifiée de l'URSS, est la conséquence de la destruction de la paysannerie russe et du fonctionnement très médiocre d'une agriculture collectivisée. Elle correspond à la prise de conscience des dirigeants communistes de l'époque de la nécessité de mieux nourrir leurs concitoyens en produisant davantage de viandes, ceci impliquant une consommation accrue de grains. Mais elle est aussi largement favorisée par le fait que les cours des deux principales exportations soviétiques (les hydrocarbures et l'or) se sont – un peu comme aujourd'hui – envolés.

En un peu plus d'un demi-siècle, la Russie est ainsi passée du rang de premier exportateur mondial de blé à celui de premier importateur, sans pouvoir mettre en cause un changement de climat ou des conditions agro-

nomiques. Vers le milieu des années quatre-vingts, l'URSS importe près de 20 Mt de blé par an et elle devance la Chine (7 à 9 Mt), l'Égypte (6 à 8 Mt) et le Japon (5 à 6 Mt) <sup>10</sup>. Les exportations, elles, sont à plus de 90 % réalisées par un groupe de cinq grands exportateurs (Tableau 3). Dès cette époque, l'Europe est parvenue à se hisser dans ce groupe, largement grâce aux effets d'entraînement sur la production générés par la Politique agricole commune (PAC), ainsi que par les *restitutions* (ou subventions aux exportations) mises en place par celle-ci. Cette position est d'autant plus remarquable qu'elle a occupé la place de premier importateur mondial durant plus d'un siècle. Les États-Unis sont toujours le premier exportateur mondial, mais leur place relative dans les échanges a subi une réduction très marquée. Celle-ci est, pour une part, liée à la nouvelle concurrence européenne et à ses subventions aux exportations. Mais elle résulte aussi très largement de la forte envolée du cours du dollar américain par rapport aux monnaies de tous les autres grands exportateurs mondiaux de blé (dollars australien et canadien, austral argentin). La hausse est même sensible par rapport à l'Ecu, ancêtre de l'Euro : entre 1982 et 1985, la valeur de l'Ecu passe de 1 dollar à 0,8 dollar <sup>11</sup>. De plus, intervient en 1980 une décision politique rompant totalement avec le fonctionnement « normal » des marchés : le président américain Jimmy Carter décrète un embargo

6. D'Hérouville, 1953.

7. Eck, 1992.

8. D'Hérouville, 1953.

9. Charvet, *Le Déméter* 1996, 1995.

10. Charvet, *La guerre du blé*, 1988.

11. Charvet, 1988, v. graphique p. 194.

TABLEAU 3  
Les exportations mondiales de blé au milieu des années quatre-vingts

Exportateurs	Exportations	Part des exportations mondiales de blé	Part de la production nationale exportée
<b>Argentine</b>	5 Mt	6 %	plus de 55 %
<b>Australie</b>	15,5 Mt	18 %	plus de 85 %
<b>Canada</b>	19 Mt	22 %	plus de 65 %
<b>États-Unis</b>	26,5 Mt	30 % (1)	43 %
<b>Europe à 12 États-membres</b>	16 Mt	18 %	22 %
<b>Total pour les cinq</b>	<b>82 Mt</b>	<b>93 %</b>	-

(1) Le pourcentage était de 49 % au début des années quatre-vingts.

Source : Charvet, 1988

(momentané) sur les exportations de blé à destination de l'URSS, suite à l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques.

On peut penser que cette réduction des exportations américaines de blé n'a pas été étrangère au fait que, pour la première fois, les produits agricoles ont été concernés par les négociations commerciales internationales menées dans le cadre du GATT. Le cycle de négociations de l'Uruguay round, qui va remettre en question les politiques agricoles, en particulier la PAC, débute en 1986 à Punta del Este et le groupe de Cairns (groupe des *fair traders* ou exportateurs « *loyaux* » de produits agricoles) est créé en 1985 : d'inspiration ultra-libérale sur le plan économique, il est à l'époque soutenu par les États-Unis, même si ceux-ci n'en sont pas membres <sup>12</sup>.

#### 1.4. Le marché mondial du blé aujourd'hui

En 2010 / 2011, le marché du blé reste dominé par les cinq grands exportateurs des décennies précédentes. Ils réalisent ensemble 77 % des exportations mondiales, avec 36 Mt pour les États-Unis, 22 Mt pour l'Union européenne, 16 Mt pour le Canada comme pour l'Australie et 8 Mt pour l'Argentine. En ajoutant les 13 Mt exportées durant cette campagne par les pays de la mer Noire (Russie, Ukraine, Kazakhstan), le pourcentage atteint 87 %. Mais il faut noter que les volumes « *modestes* » exportés par ces trois

pays durant la campagne 2010 / 2011 sont liés à des problèmes climatiques, ainsi qu'à la décision très politique du président Poutine d'instaurer brutalement en juin 2010 un embargo sur les exportations russes. En fait, comme le montre le *Tableau 4*, leurs exportations ont assez vite pris une bien plus grande ampleur, surtout à partir de la campagne 2005 / 2006. Concernant l'UE, relevons que ses exportations de blé qui, en moyenne, avaient atteint 14 Mt sur les trois campagnes 2005 / 2006 à 2007 / 2008, sont passées à 23 Mt sur les trois campagnes suivantes, 2008 / 2009 à 2010 / 2011 : elles compensent ainsi partiellement les reculs d'exportations d'autres pays.

## 2. ÉTATS-UNIS, UNION EUROPÉENNE, PAYS DE LA MER NOIRE : BLÉ ET GÉOSTRATÉGIES

Les États-Unis, l'Union européenne et les pays de la mer Noire correspondent globalement à des pays anciennement industrialisés. Ils ont aussi comme point commun de ne pas être membres du groupe de Cairns, contrairement aux autres grands exportateurs mondiaux de blé (Australie, Canada et Argentine). Mais ils appartiennent surtout au petit groupe des « *grandes puissances* » : leur puissance économique et leurs moyens diplomatiques leur permettent de développer des

géostratégies véritablement planétaires. Nous envisagerons ici la place faite à leurs exportations de blé dans la construction, la défense ou le maintien d'aires ou de zones d'influence, dans le contexte d'une mondialisation reposant sur des configurations économiques et politiques en constante évolution <sup>13</sup>.

La mondialisation correspond bien à « *une nouvelle organisation géo-économique et géopolitique de l'espace mondial* » <sup>14</sup>. Le géographe Yves Lacoste, auteur de « *La géographie, ça sert, d'abord à faire la guerre* » <sup>15</sup>, utilise le terme de « *géopolitique* » pour désigner « *toutes les rivalités de pouvoir sur des territoires* ». Ces rivalités peuvent être matérielles, stratégiques et même symboliques. Sur le plan géographique, elles se traduisent par l'établissement, la défense ou le maintien de « *zones d'influence* » ou de relations privilégiées. L'échelle de ces zones peut aller du local au mondial, même si Yves Lacoste préfère réserver le terme de « *géostratégie* » aux stratégies concernant « *sinon l'ensemble de la Terre, du moins des espaces suffisamment vastes pour qu'ils aient une importance mondiale* » <sup>16</sup>. Ces espaces sont en général relativement étendus : la mer des Caraïbes, la mer Méditerranée ou les pays du sud et de l'est du Bassin méditerranéen. Ils peuvent aussi ne couvrir que des espaces

12. Charvet, 1988.

13. Géographie et géopolitique de la mondialisation, 2011.

14. Rastoin J.-L. et Ghersi G., 2010.

15. Lacoste, 1976.

16. Lacoste, 2003.

TABLEAU 4  
Évolutions récentes des exportations de blé \*  
(en millions de tonnes)

	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
<b>Total mondial</b>	102	99	104	105	102	113	104	111	110
<b>États-Unis</b>	33	34	27	28	29	30	29	26	23
<b>UE **</b>	17	13	18	14	15	17	16	13	18
<b>CEI (ex-URSS) **</b>	4	5	4	6	9	9	5	14	26

	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
<b>Total mondial</b>	105	113	114	116	116	143	134	128
<b>États-Unis</b>	32	29	27	25	32	27	24	36
<b>UE **</b>	10	15	16	14	12	25	22	22
<b>CEI (ex-URSS) **</b>	8	16	21	23	22	38	37	13

\* Les données du tableau sont basées sur les déclarations des exportateurs.

\*\* Pour la Communauté d'États indépendants (CEI), qui correspond pour l'essentiel à l'ex-URSS (hors Pays baltes, membres depuis 2004 de l'Union européenne), les chiffres repris par l'USDA comprennent les échanges intra-CEI, alors que ceux-ci sont exclus des échanges intra-communautaires de l'Union européenne.

Source : USDA / FAS / GRAIN

limités, mais occupant des positions géographiques et stratégiques remarquables, comme les isthmes de Suez ou de Panama, les détroits du Bosphore, de Gibraltar, d'Ormuz ou de Malacca.

Les géostratégies des États-Unis, de l'Union européenne et des pays de la mer Noire jouent un rôle décisif dans la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète, mais aussi à des échelles régionales, tel le Bassin méditerranéen. En 2008 / 2009 et en 2009 / 2010, ils ont réalisé plus de 60 % des exportations mondiales de blé contre 48 % au tout début des années deux mille. Ils sont aussi à l'origine de 60 % des exportations de maïs et d'orge. Peut-on pour autant parler, pour ces pays de l'hémisphère nord, de « *vocation exportatrice* » ou de « *mission exportatrice* » essentiellement fondée sur des « *avantages naturels* » ? Ou, en analysant de plus près les politiques et les géostratégies déployées, peut-on plutôt conclure en faveur du rôle décisif de celles-ci ? Au final, la géo-histoire et la géopolitique ne jouent-elles pas un rôle bien plus important que la géographie physique (qui met en avant des conditions « *naturelles* » jouant, certes, un rôle) pour rendre compte des situations exportatrices actuelles ?

### 2.1. Les États-Unis : une « *vocation* » exportatrice relativement récente

À partir de 1933 et, en particulier, de l'*Agricultural Adjustment Act* (AAA) voté dans le cadre du *New Deal*, l'intervention publique devient une donnée majeure pour la production de blé américaine. Fondée sur différents mécanismes de soutien des prix et de gestion de l'offre <sup>17</sup>, cette intervention publique – donc politique – est restée très puissante, hormis durant l'immédiat après-guerre.

Confrontés à des stocks de blé de plus en plus massifs, les États-Unis mettent en place dès 1954 un puissant outil d'aide aux exportations via la *Public Law 480* (PL 480) qui organise l'aide alimentaire : sur la période 1956 – 1964, la moitié de leurs exportations est effectuée dans ce cadre <sup>18</sup>. Puis, un instrument supplémentaire de conquête du marché mondial est mis en place en 1965 avec le *Food and Agricultural Act* qui lie le *loan price* (prix plancher de soutien) au cours mondial. Toutefois, si les exportations américaines de blé s'effectuent alors sans subventions, les

producteurs voient dans le même temps leurs niveaux de revenus garantis par des *deficiency payments* (paiements compensateurs) fonctionnant d'un *target price* (prix cible) bien plus élevé <sup>19</sup>.

Les années soixante-dix sont marquées par le doublement des échanges mondiaux de céréales et de blé, ainsi que par des cours nettement plus élevés qui rendent souvent inutile le versement de paiements compensateurs. Mais le retournement des années quatre-vingts amène les États-Unis à intervenir de nouveau massivement sur le marché mondial. En 1985, ils mettent en œuvre l'*Export Enhancement Program* (EEP), un programme d'aide aux exportations d'abord élaboré pour contrer les restitutions liées aux exportations européennes sur les pays du Bassin méditerranéen, puis très vite étendu aux exportations vers l'ensemble de la planète <sup>20</sup>. L'objectif est d'améliorer les conditions tarifaires de l'offre en utilisant les stocks où l'on puise un « *cadeau* » à l'acheteur. Parallèlement, a été mis en place dès 1983 le *Payment in Kind* (PIK), un programme de régulation de l'offre qui s'accompagne du gel de 28 millions d'hectares de terres céréalières, soit l'équivalent de la surface agricole utile française ! L'inclusion à partir de 1986 <sup>21</sup> des produits agricoles dans les négociations commerciales internationales menées au GATT – ce qui n'était pas le cas jusque-là – peut largement être interprétée comme une attaque contre la Politique agricole commune européenne qui a permis à une Europe jadis importatrice de devenir nettement exportatrice de blé. L'époque de la guerre froide étant sur le point de se terminer et la menace communiste s'étant considérablement réduite, il n'y a plus guère de raisons de continuer à ménager une Europe de l'Ouest qui a retrouvé une réelle santé économique.

Enfin, à partir du début des années quatre-vingt-dix, sont mis en place les *marketing loans*, arme de guerre commerciale particulièrement efficace dans la mesure où elle peut cibler certains marchés. Ces *prêts de commercialisation* permettent aux producteurs américains de vendre leur blé en dessous du prix de soutien (*loan price*) sans être pénalisés. Ils sont complétés par d'autres prêts très avantageux, consentis aux acheteurs étrangers et financés par les programmes *GSM 102* et *GSM 105*. Développés à partir des années quatre-vingts – dans un contexte où les ventes de blé

à crédit sur le marché international avaient pris de l'ampleur – ceux-ci garantissent les crédits octroyés par les banques aux importateurs pour des périodes de moins de trois ans (*GSM 102*) ou de trois à dix ans (*GSM 105*). En raison même de leurs modalités de fonctionnement, ils se prêtent à un ciblage géographique des aides à l'exportation vers certains pays.

En résumé, il est clair que la « *vocation exportatrice* » des États-Unis a largement reposé sur les grandes lois-cadres agricoles qui se sont succédé depuis 1933, ainsi que sur une succession de soutiens massifs mis en place par le gouvernement fédéral. L'analyse des évolutions des destinations géographiques de l'aide alimentaire des États-Unis permet d'aller un peu plus loin et de souligner les liens étroits existant entre aide alimentaire et objectifs diplomatiques et de politique étrangère. Le blé constituait la quasi-totalité de l'aide alimentaire américaine exportée en 1954 et il en constitue encore près de la moitié. Il est d'ailleurs significatif de constater que celle-ci reste exprimée en *équivalent blé*. Les préoccupations humanitaires, notamment les églises évangélistes, n'en sont pas absentes, de même que les préoccupations commerciales. Le sénateur Mac Govern avait affirmé en 1954 que « *les pays que nous aidons aujourd'hui seront nos clients demain* » et cela a assez bien fonctionné, en particulier pour plusieurs pays de la façade Pacifique de l'Asie, dont le Japon. Toutefois, des préoccupations diplomatiques et géostratégiques apparaissent assez clairement en parallèle.

Dans les années 1955 – 1960, c'est-à-dire dans le contexte géopolitique de la guerre froide, l'aide alimentaire mise en place par la PL 480 de 1954 est, comme le montre la *Carte 1*, dirigée vers des pays situés en périphérie du bloc communiste, composé de l'URSS et de la Chine. À l'ouest, il s'agit de la Pologne et de la Yougoslavie, deux pays refusant l'alignement total sur Moscou, ainsi que de la Turquie, pays membre de l'OTAN. À l'est, il s'agit du Japon, de la Corée du Sud suite à la guerre de Corée et de Taïwan. Ainsi,

17. Devienne & al., 2005.

18. Devienne, 2011.

19. Devienne & al., 2005.

20. Charvet, 1990.

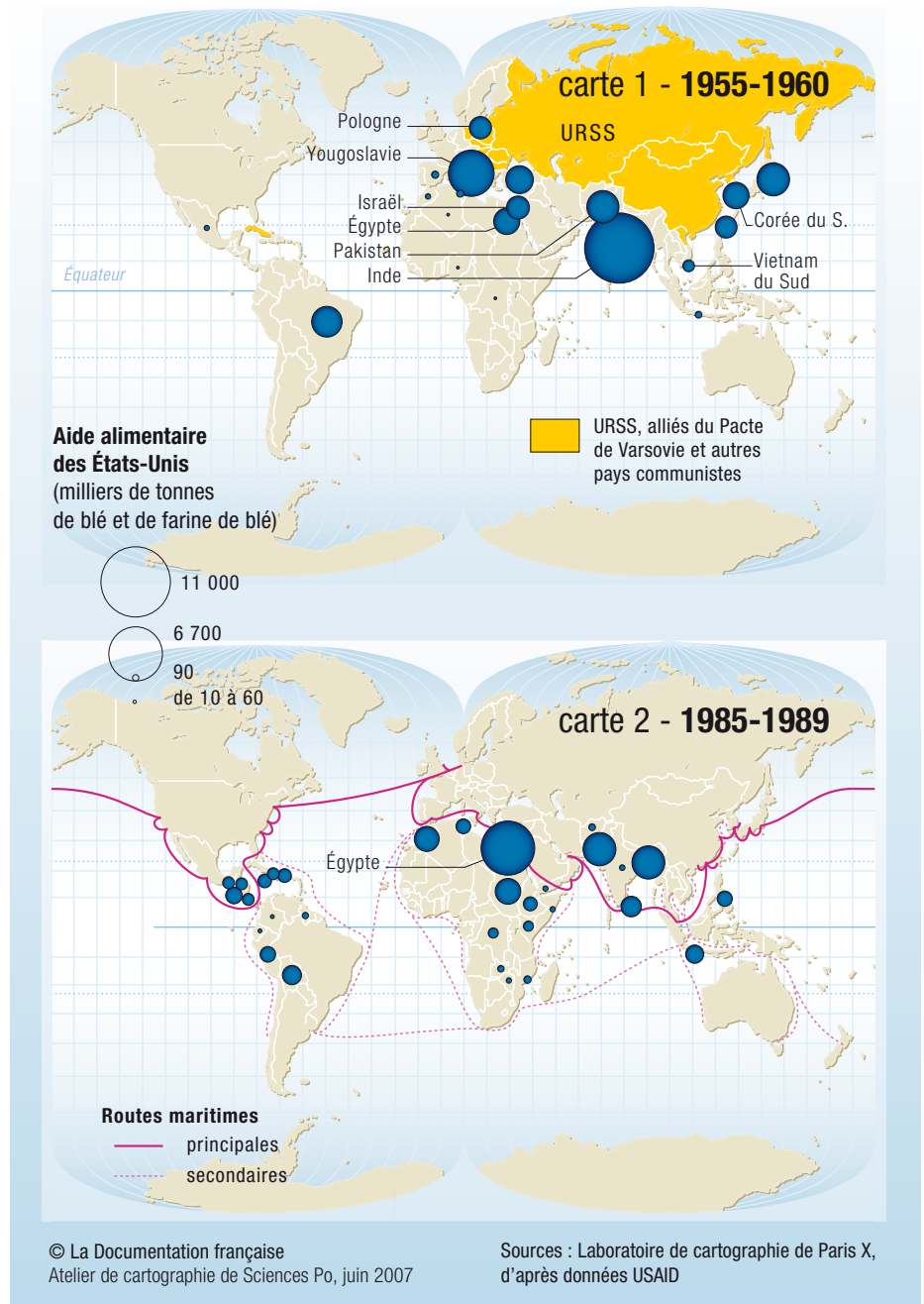
21. Le cycle de l'Uruguay round débute en 1986 et se termine en 1994 par la signature des accords de Marrakech qui créent notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

se trouve soutenue la politique du *containment* mise en œuvre en application des idées géopolitiques du sénateur Hubert Humphrey qui pensait que « *la démocratie et la liberté n'ont pas de meilleur allié que l'abondance de la nourriture* ». Il faut aussi noter que l'Inde, alors leader des pays non-alignés, reçoit elle aussi une aide massive. Au début des années soixante, plus de la moitié des exportations américaines de blé s'effectue dans ce cadre.

Durant la seconde moitié des années quatre-vingts, la guerre froide touche à sa fin. Le mur de Berlin tombe en novembre 1989 et l'Union soviétique n'est plus perçue comme une véritable menace. Dans le contexte de mondialisation grandissante des échanges, la première préoccupation de la diplomatie américaine est alors de sécuriser et de contrôler au mieux les grandes routes maritimes du globe<sup>22</sup>. Comme le montre la *Carte 2*, les États-Unis sont soucieux de préserver la stabilité politique des espaces qui en constituent les points de passage obligés : le secteur du canal de Panama, le détroit de Gibraltar (Maroc), le détroit de Sicile (Tunisie), le canal de Suez (l'Égypte est alors le principal destinataire de l'aide alimentaire américaine), le détroit d'Ormuz et le détroit de Malacca. Les menaces de famine ayant régressé en Inde grâce à la révolution verte, l'aide alimentaire américaine est réorientée sur le très pauvre Bangladesh, ainsi que vers le Pakistan, un pays occupant encore aujourd'hui une position géostratégique incontournable en Asie.

Au début des années quatre-vingt-dix, suite à l'implosion de l'URSS, la quasi-totalité des républiques périphériques ex-soviétiques reçoit des quantités plus ou moins importantes d'aide alimentaire américaine : pays Baltes, Moldavie ou Biélorussie à l'ouest, Arménie ou Géorgie au sud et Turkménistan, Tadjikistan ou Kirghizistan à l'est (*Carte 3*). Entre 1993 et 1995, la Russie elle-même, où les États-Unis craignent de voir se développer instabilité politique et désordres sociaux, devient un important bénéficiaire de l'aide américaine.

Depuis 2004 – 2005, la situation apparaît stabilisée et la Russie a retrouvé sa place parmi les grands exportateurs mondiaux de blé. L'aide alimentaire américaine est désormais surtout dirigée vers l'Afrique subsa-



harienne, en particulier l'Afrique orientale (*Carte 4*). Dans cette région, la géographie de l'aide américaine coïncide assez largement avec celle du *land grabbing* (accaparement de terres) développé par des pays comme l'Arabie Saoudite, la Chine ou l'Inde<sup>23</sup> et ceci souligne à nouveau ses dimensions géopolitiques et géo-stratégiques.

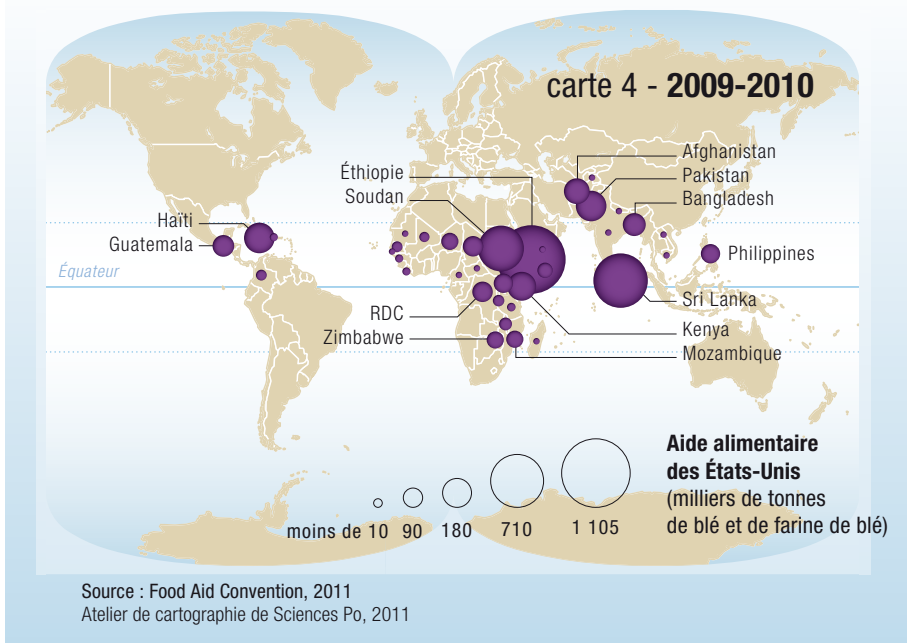
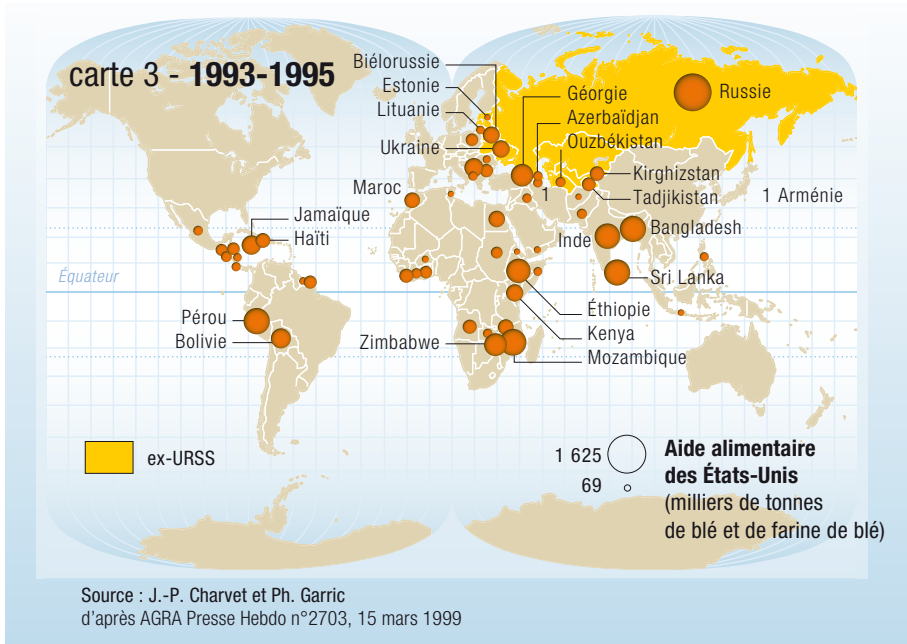
En 2008 / 2009, les États-Unis demeurent le principal donateur mondial d'aide alimentaire, avec 4,26 Mt d'équivalent blé contre

2,27 Mt pour l'Union européenne. Celle-ci apporte désormais son aide essentiellement sous forme monétaire – comme le Canada envisage également de le faire – afin de favoriser des achats locaux et régionaux de grains. Par contre, les États-Unis continuent, eux, de fournir une aide presque entièrement composée de grains d'origine américaine et 75 % des volumes doivent être acheminés par des

22. Charvet, 2007.

23. Charvet, 2011.





navires battant pavillon américain : ceci afin « de protéger le commerce trans-océanique de la domination étrangère »<sup>24</sup>.

## 2.2. Les Pays de la mer Noire : des capacités exportatrices qui demeurent marquées par une forte variabilité

Au fil des siècles, les régions situées au nord de la mer Noire ont contribué à l'approvisionnement en blé d'Athènes, de Rome et

de Constantinople devenue Byzance, puis Istanbul. Toutefois, leurs exportations n'ont pris de l'ampleur que dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle. Elles paraissent alors essentiellement sur les pays d'Europe de l'Ouest en cours d'industrialisation et traduisaient une vigoureuse politique russe de conquête des marchés céréaliers étrangers<sup>25</sup>. Leur développement était soutenu par la construction de voies ferrées reliant les régions productrices aux ports d'exportation et financée par des capitaux français,

allemands et britanniques au travers des célèbres *emprunts russes*<sup>26</sup>. À la veille de la Première Guerre mondiale, l'empire russe était le premier exportateur mondial de blé. Mais la révolution bolchevique de 1917 a rapidement mis fin à cette position. Dans les décennies suivantes, les exportations de blé sont devenues très limitées et occasionnelles, avant que l'URSS ne devienne même le premier importateur mondial de blé, à partir du début des années soixante-dix.

Au début des années quatre-vingt-dix, la désagrégation de l'URSS s'est traduite par une profonde désorganisation de la production agricole, accompagnée de la chute des importations. Puis les productions de blé ukrainiennes et russes sont reparties de l'avant au début des années deux mille. Après s'être disputé les actifs du secteur énergétique, les *oligarques*, souvent d'anciens apparatchiks, ont investi dans la production agricole, suivis par des investisseurs étrangers<sup>27</sup>. En 2008 / 2009 et en 2009 / 2010, les exportations de blé des pays de la mer Noire ont été supérieures à celles des États-Unis (Tableau 4). Cette résurrection de l'un des plus vieux greniers du monde s'est largement effectuée en fonction des marchés porteurs de l'est et du sud du Bassin méditerranéen. Ainsi s'exprime l'une des constantes de la politique extérieure russe depuis l'époque des tsars : l'établissement de relations stratégiques et de zones d'influence politique en direction des mers « chaudes » du sud.

Le potentiel de production est considérable puisque les *terres noires* ou *tchernoziom* riches en humus couvrent 30 millions d'hectares en Ukraine et plus de 33 millions d'hectares en Russie méridionale<sup>28</sup>. Mais encore faut-il que ce potentiel soit mobilisé. Il l'est progressivement depuis une décennie grâce aux investissements d'agro-holdings russes et étrangers qui s'appuient sur les structures d'exploitation de grandes dimensions héritées de l'époque communiste. Rav Agro Pro, une société russe bénéficiant de capitaux américains, britanniques et israéliens, exploite ainsi plus de 100 000 hectares en Russie méridionale<sup>29</sup>. Parmi les investis-

24. AgriUS Analyse, n° 172, dec. 2010 – janv. 2011.

25. Eck, 1992.

26. Eck, 1992.

27. Hervé, 2010 ; Charvet, 2010 ; Charvet, 2011 ; Visser & Spoor, 2011.

28. Hervé, Démenter, 2010.

29. Visser et Spoor, 2011.

seurs étrangers se trouvent des fonds d'État, par exemple libyens en Ukraine, et des fonds privés comme, par exemple, le fonds suédois Alpcot Agro qui exploite plus de 125 000 hectares en Russie et en Ukraine, la société d'investissement new-yorkaise Black Rock inc. dans laquelle la Chine détient depuis peu une participation importante, le groupe britannique Landkom enregistré dans le paradis fiscal de l'île de Man, les groupes à participation suisse Volga Farming et GAIA World Agri Fund<sup>30</sup>, la banque d'investissement américaine Morgan Stanley ou l'agro-holding français Agro-Génération de Charles Beigbeder qui contrôle 20 000 hectares en Ukraine et qui a d'importants plans de développement<sup>31</sup>. Il faut dire que le prix de la terre agricole y est (pour l'instant) de dix à quinze fois moins élevé qu'en Argentine et cinquante à soixante fois moins élevé qu'en Suède<sup>32</sup>.

Toutefois, la production et les exportations de blé demeurent soumises, d'une part, à de fortes incertitudes climatiques – comme on l'a vu en 2010 / 2011 – qu'il s'agisse de sécheresses prolongées ou de vagues de froid sibériennes et, d'autre part, à de réelles incertitudes politiques comme en témoigne le brutal embargo décidé par le président Poutine en 2010 sur les exportations russes. Parallèlement, les retournements géopolitiques freinent les exportations : l'indépendance de l'Ukraine a privé la Russie du port d'Odessa, son principal débouché portuaire méridional de l'époque soviétique. L'essentiel des exportations russes de blé passe désormais par le port en eau profonde de Novorossisk, mais celui-ci aurait besoin d'augmenter ses infrastructures de stockage et demeure médiocrement relié à son *hinterland* par voie ferrée, en raison des fortes pentes des chaînons montagneux qui séparent les plaines intérieures du littoral. Là encore, d'importants investissements sont nécessaires pour que puisse s'exprimer pleinement une « *vocation exportatrice* ».

### 2.3. L'Union européenne, le blé et la volonté politique

Concernant le blé, la Politique agricole commune a permis à l'Europe, sur le plan économique, de passer d'un déficit structurel depuis plus d'un siècle à une situation nettement excédentaire. Remontant aux années soixante-dix (marquées par le doublement

des échanges mondiaux de blé et de céréales), ce renversement n'empêche toutefois pas l'Union européenne d'être aujourd'hui le premier importateur mondial de produits agricoles et agro-alimentaires et d'afficher, contrairement à la France, une balance commerciale agricole déficitaire.

Sur le plan géopolitique, les coïncidences temporelles sont frappantes entre, d'une part, les époques de mise en place de la PAC (début des années soixante), puis de sa première réforme (début des années quatre-vingt-dix) et, d'autre part, deux événements hautement symboliques de l'évolution des relations internationales, en particulier Est – Ouest : la construction du mur de Berlin en 1961, puis sa destruction en 1989. Il ne s'agit naturellement pas d'y voir des relations directes ou mécaniques de cause à effet, mais de resituer dans leurs contextes géopolitiques respectifs la mise en place de la PAC, puis sa première réforme : autrement dit, de les replacer à l'intérieur d'époques marquées par des temps forts des relations internationales et symbolisées par des faits emblématiques.

Le démarrage effectif de la PAC ne remonte pas au traité de Rome en 1957, mais à la mise en place des *Organisations communes de marché* (OCM) à partir du début des années soixante. Le règlement européen *Céréales et produits dérivés des céréales* date du 14 janvier 1962. Il est donc postérieur aux accords du Dillon round négociés en 1960 dans le cadre du GATT et à la construction du mur de Berlin. Les négociations du GATT se déroulant alors dans le contexte d'un durcissement de la guerre froide, on peut penser que les États-Unis qui redoutaient l'expansion du communisme vers l'Ouest ont accepté – même si cela allait à l'encontre de leurs intérêts commerciaux immédiats – la mise en place d'une politique européenne isolant les six pays fondateurs du Marché Commun du marché mondial des céréales et autorisant une politique de prix plus élevés : ceci grâce au double système des prélèvements à l'importation, immédiatement opérationnels, et des restitutions à l'exportation, qui ne fonctionneront véritablement qu'à partir de la seconde moitié des années soixante-dix. En contrepartie de cet accord organisant un marché céréalier européen autonome, les Européens ont accepté l'entrée des importations d'oléagineux sur le marché communautaire en franchise de droits de douane. Cette

situation perdue et contribue à expliquer l'énorme déficit européen en la matière.

Le passage, grâce à la PAC, d'une Communauté européenne déficitaire en céréales à une Communauté excédentaire et exportatrice s'est avéré de plus en plus gênant pour les États-Unis et ce d'autant que les exportations européennes de blé devaient être soutenues par des *restitutions*. En 1986, le démarrage du cycle de négociations commerciales de l'Uruguay round menées dans le cadre du GATT intègre pour la première fois les produits agricoles et il est largement dirigé contre la PAC. Mais il coïncide aussi avec l'époque de la fin de la guerre froide. Fait symbolique : le mur de Berlin tombe en novembre 1989. Quant aux accords de Marrakech qui le clôturent en 1994, ils aboutissent grâce aux accords de Blair House conclus en 1992 entre l'Europe et les États-Unis à une limitation stricte de la production européenne d'oléagineux et à la suite de la première réforme de la PAC, elle aussi datée de 1992. Cette réforme – par ailleurs nécessaire pour des raisons intérieures, notamment l'accumulation de stocks devenus des « *montagnes* » de beurre, de viandes et de grains<sup>33</sup> – s'inspire fortement du modèle américain, en particulier le versement d'aides directes aux agriculteurs. De même, les Accords de Luxembourg, qui entérinent une nouvelle réforme de la PAC en juin 2003, reprennent largement le mécanisme de découplage des aides vis-à-vis de la production, à l'imitation du découplage mis en place aux États-Unis par la loi-cadre de 1996 (mais sur lequel les Américains sont partiellement revenus depuis). Quant aux restitutions, elles ont aujourd'hui quasiment disparu.

L'aide alimentaire européenne est la seconde en importance dans le monde, après celle des États-Unis. Même si elle est aujourd'hui davantage diversifiée qu'auparavant en termes géographiques, ses destinations demeurent largement fonction de relations géopolitiques remontant à l'époque coloniale. Aujourd'hui versée sous forme monétaire, elle a pu jadis être à l'origine de la diffusion de nouvelles habitudes alimentaires, favorisant par exemple la consommation de blé dans des pays d'Afrique subsaharienne où celle-ci était

30. Visser et Spoor, 2011.

31. Charvet, 2011.

32. Visser & Spoor, 2011.

33. Charvet, 1997.

inconnue. Par contre, on peut difficilement considérer qu'elle ait développé de nouvelles habitudes alimentaires en Afrique du Nord et au Proche-Orient dans la mesure où, historiquement, le blé constitue la céréale de civilisation de ces pays, avant même qu'il ne devienne celle de l'Europe<sup>34</sup>.

Sur un plan plus global, l'Union européenne a aujourd'hui intérêt à mieux se positionner par rapport à ses voisins immédiats, qu'ils soient exportateurs comme les pays de la mer Noire ou importateurs comme les pays du sud et de l'est du Bassin méditerranéen. La qualité de ses productions et de ses infrastructures d'exportation valorise déjà de façon importante les avantages liés à sa proximité géographique. De plus, l'UE se caractérise par sa fiabilité sur un marché international du blé où elle joue un rôle de pôle de stabilité du fait de conditions agronomiques moins sujettes aux accidents climatiques, mais aussi grâce aux investissements très importants réalisés dans la production, le stockage et la commercialisation des grains. Sur la dernière décennie, les écarts entre extrêmes de production annuelle de blé ont été inférieurs à 20 % pour l'Union européenne, alors qu'ils ont atteint 30 % pour les États-Unis et le Canada, près de 40 % pour l'Argentine et dépassé les 50 % pour les pays de la mer Noire et l'Australie.

## Conclusion

Comme l'histoire du marché mondial du blé et de trois de ses principaux acteurs le prouve, la notion de « *vocation exportatrice* » ou de « *mission à nourrir le monde* » relève bien moins de déterminismes « *naturels* » que d'options politiques et géopolitiques qui mettent ou non en valeur des potentiels de production et d'exportation.

La sécurité alimentaire, à laquelle toutes les populations de la planète ont droit, se pose à différentes échelles géographiques, emboîtées les unes dans les autres. Dans les cas où les productions locales, régionales et / ou nationales ne parviennent pas à suivre la progression de la demande – malgré l'existence de politiques agricoles à la fois protectrices vis-à-vis des aléas des cours mondiaux et favorables aux investissements de modernisation de la production – la sécurité alimentaire implique de recourir à des importations plus ou moins importantes. Et atteindre pleinement cet objectif de sécurité alimentaire implique que

ces importations soient elles-mêmes, le plus possible, sécurisées par des mesures à la fois techniques, économiques et ... politiques.

À l'échelle mondiale, les résultats d'une organisation des marchés n'ont jamais été probants, malgré les différentes tentatives de mise en place d'accords internationaux sur les échanges de produits agricoles fondés sur les quantités échangées et les prix<sup>35</sup>. Les quarante-cinq engagements pris lors du G20 agricole, réuni à Paris en juin 2011 afin de réguler la volatilité des cours des produits agricoles, vont dans le bon sens, mais ils sont loin d'être suffisants.

Finalement, ce sont *aux échelles d'ensembles régionaux* tel, par exemple, celui constitué par le Bassin méditerranéen, que la sécurité alimentaire peut actuellement être la plus aisément assurée. Mais ceci implique que puisse être définie « *une vision politique multilatérale pour la sécurité alimentaire* » reposant sur un ensemble de mesures<sup>36</sup>. En 2009 / 2010 et pour la seule Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte), la consommation de blé a représenté 39 à 40 Mt pour une production de 18 à 19 Mt. Plus de 21 Mt de blé ont donc dû être importés et, en ajoutant les importations de maïs et d'orge, le total importé dépasse les 32 Mt. Sur la même campagne 2009 / 2010, les pays du Proche-Orient ont, eux, importé plus de 43 Mt de céréales, dont plus de 22 Mt de blé. Parallèlement aux pays de la façade Pacifique de l'Asie, les pays du sud et de l'est du Bassin méditerranéen constituent ainsi l'une des deux grandes aires de la planète très fortement déficitaires en grains, avec des importations ayant dépassé les 75 Mt de céréales en 2009 / 2010.

Compte tenu notamment des conditions climatiques et agronomiques souvent difficiles que connaissent une majorité des régions agricoles de ces pays, les marges de progression de la production de grains y apparaissent relativement limitées<sup>37</sup>, alors que leurs besoins ne cessent d'augmenter. Toutes les projections montrent que cette situation fortement déficitaire ira en s'accroissant et pourrait à terme dépasser les 100 Mt. Dans ce contexte de long terme et dans celui, actuel, du « *printemps arabe* »<sup>38</sup>, l'Union européenne a tout intérêt – sur un plan économique, mais aussi géopolitique – à pouvoir participer de façon régulière, entre autres grâce à ses exportations de céréales, à la sécurité alimentaire de

pays qui se trouvent dans son environnement géographique immédiat et avec lesquels elle entretient des relations anciennes. Ceci serait d'autant plus aisé que le blé apparaît, parmi toutes les productions européennes, comme la plus compétitive sur le marché mondial.

Afin de développer ou de renouer des relations privilégiées avec les pays du Bassin méditerranéen, il apparaît souhaitable que l'Union européenne puisse, au-delà de l'approche technocratique qui est souvent la sienne, conférer davantage de souffle à la fois à sa politique agricole et à sa politique étrangère, ainsi qu'aux relations entre ces deux politiques. Dans l'immédiat, la Communauté apparaît « *en retrait* » par rapport aux autres grandes puissances, en particulier « *faute d'une diplomatie et d'une politique étrangère communes...*, mais peut-être aussi d'un message commun et de la volonté de le porter »<sup>39</sup>. Pourrait-elle élaborer un tel message et trouver la volonté politique de relancer le projet d'une Union pour la Méditerranée ?

34. Mazoyer & Roudart, 1997.

35. Charvet, 2008.

36. Abis, 2011.

37. Mutin, 2011; Ayeb, 2010; Bethemont, 2000; Cote, 1996.

38. Dallene, 2011.

39. Louveaux, 2011.

## Bibliographie

- Abis S., 2011 : « Insécurité alimentaire. Les risques géopolitiques se précisent en Méditerranée », in *Confluences Méditerranée*, n°77, L'Harmattan, pp. 169-180.
- Ayeb H., 2010 : « Compétition sur les ressources et crise alimentaire en Égypte », chapitre 3 (pp. 229- 241) in « Alimentation, environnement, santé. Pour un droit à l'alimentation » Bué A. & Plet F. (dirs.), Ellipses.
- Bethemont J., 2000 : « Géographie de la Méditerranée, du mythe unitaire à l'espace fragmenté », A.Colin, collection U.
- Charvet J.-P., 1985 : « Les greniers du monde », *Economica*.
- Charvet J.-P. , 1988 : « La guerre du blé. Bases et stratégies des grands exportateurs », *Economica*.
- Charvet J.-P., 1990 : « Les géostratégies des États-Unis sur le marché mondial du blé : PL 480 et EEP », *Hommes et Terres du Nord*, n° 3 de 1990, pp.142-146.
- Charvet J.-P., 1995 : « Le marché mondial du blé au début du III<sup>e</sup> millénaire », *Rapport Déméter* 96, pp.13-81.
- Charvet J.-P., 1996 : « Le blé », *Economica*.
- Charvet J.-P., 1997 : « La France agricole dans son environnement européen et mondial », Liris.
- Charvet J.-P., 1<sup>ère</sup> éd. 2007, 2<sup>e</sup> éd. 2010 : « L'agriculture mondialisée », *La Documentation française. Documentation photographique n° 8059*.
- Charvet J.-P. (dir.), 2008 : « Nourrir les hommes », Cned-Sedes.
- Charvet J.-P. (dir.), 2008 : « Produire pour nourrir les hommes », Sedes.
- Charvet J.-P., 2010 : « La « Zernovoï belt », réémergence d'un des plus vieux greniers du monde », *Espace Prépas*, n°134, pp. 80-84.
- Charvet J.-P., 1<sup>ère</sup> éd. 2010, 2<sup>e</sup> éd. 2012 : « Atlas de l'agriculture. Pourra-t-on nourrir le monde en 2050? » Autrement.
- Charvet J.-P., 2011 : « Appropriations de terres agricoles à l'étranger » . *Universalis* 2011, pp. 92-99, *Encyclopaedia Universalis*.
- CIHEAM, *Mediterra* 2008, « Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée », Paris, Les Presses de SciencesPo/CIHEAM, 2008.
- Cote M., 1996 : « Pays, paysans, paysages d'Algérie », CNRS.
- Dallenne P., 2011 : « Les enjeux économiques et sociaux du printemps arabe », *Espace Prépas*, n° 139, octobre 2011, pp. 61-66 (avec cartes).
- Debar J.-C., 2011 : « L'aide alimentaire aux États-Unis », *Déméter* 2012, pp.143-146.
- Devienne S., Bazin G., Charvet J.-P., 2005 : « Politique agricole et agriculture aux États-Unis : évolution et enjeux actuels », *Annales de Géographie* n° 641, pp. 3-26.
- Devienne S., 2011 : « La politique alimentaire des États-Unis », *Déméter* 2012, pp. 123-142.
- D'Hérouville H., 1953 : « Le marché mondial des céréales » (avec préface de Josué De Castro), Presses Universitaires de France
- Eck J.-F., 1992 : « Le commerce mondial des produits agricoles au XX<sup>e</sup> siècle », Eyrolles.
- « Géographie et géopolitique de la mondialisation », 2011, ouvrage collectif, Hatier, collection Initial.
- Gérardot M. & Lemarchand Ph. (dirs.), 2011 : « Géographie des conflits », *Atlande*.
- Hervé J., 2010 : « Zernovoï Belt. Russie, Ukraine et Kazakhstan, la Corn Belt de l'Est », *Déméter*, rapport 2010.
- Inra/Cirad, 2009 : « Agrimonde, agricultures et alimentations dans le monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable ». (étude publiée depuis, en 2010, aux éditions Quae)
- Lacoste Y., 1976 : « La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre », Maspéro.
- Lacoste Y., 2003 : « De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie », A.Colin.
- Louveaux F., 2011 : « Mondialisation et géopolitique » pp. 225-243, in « Géographie et géopolitique de la mondialisation » (ouvrage collectif), Hatier, collection Initial.
- Loyat J. et Petit Y., 2008 : « La politique agricole commune », *La Documentation française*.
- Mazoyer M. et Roudart L., 1997 : « Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine ». *Le Seuil*.
- Morgan D., 1980 : « Les géants du grain : une arme plus puissante que le pétrole, le commerce international des céréales », Fayard. (Ouvrage traduit de l'américain; titre initial « Merchants of grain »).
- Musset R., 1923 : « Le blé dans le monde », Berger-Levrault, éditeurs.
- Mutin G. , 2011 : « L'eau dans le monde arabe; menaces, enjeux, conflits », Ellipses, collection Carrefours.
- Rastoin J.-L. & Ghersi G., 2010 : « Le système alimentaire mondial », Quae.
- Troin J.-F. (dir), 2002 : « Maroc, régions, pays, territoires », *Maisonneuve & Larose*.
- Visser O. & Spoor M., 2011 : « Land grabbing in post-Soviet Eurasia : the world's largest agricultural land reserves at stake », *The Journal of Peasant Studies*, Vol. 38 n°2, March 2011, pp. 299-323.